



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Kawartha Downs			
Date	27 mai 2023	Heure de départ	19 h 00	
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : 20 °C)	Vent :	6 km/h Ouest	
État de la piste	Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	2 F.B.	Nombre total d'inscriptions 76
Total des paris mutuels	\$ 40,592			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock x	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé Scott Ksionzyk	Juge associé
--------------------------------------	---------------------------------------	---------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Une réunion au paddock a été organisée ce soir afin d'informer les participants des modifications de règles à venir concernant

- 1) la communication des changements d'adresse des écuries
- 2) essais des courses de qualification
- 3) changement de la structure des sanctions en cas de non-respect de la règle des pieds hors étriers

Le directeur des courses, Jim Huck, s'est penché sur la question de l'obligation pour toute personne d'obtenir une licence délivrée par la CAJO pour accéder à la zone de l'avant-dernier droit.

Pas de licence, pas d'entrée.

David Ahern est désormais autorisé à concourir dans les courses ordinaires.

Règle de la CAJO 25.02.02(i) Décision #2190141

Clarke Steacy a été autorisé à se retirer de la Course 1.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Un test d'haleine par bandelette a été utilisé.

Le #1, "All The Truth", arrivé en 5^e position, a été placé en 6^e position pour avoir évité de perdre continuellement du terrain lors d'un bris d'allure.

Le #6, "City Lady", arrivé en 6^e position, a été placé en 5^e position

Le #6, "City Lady", devra se qualifier pour les bris d'allure (deux bris d'allure consécutifs sur une piste rapide).

Course 3 – Un test d'haleine par bandelette a été utilisé.

Le conducteur, Jason Woodward, s'est vu ajouter un avertissement sur sa licence délivrée par la CAJO pour avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui était acceptable pour sa stimulation.

Le #7, "Canada First Lady", a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Le #1, "Machalko", doit se qualifier pour la performance.

Le cheval a terminé la course distancé.

Course 4 – Examen des bris d'allure survenus aux #3, "Nellie Hudson", #4, "Twilight Surprise", et #7, "Party Life".

Le #4, "Twilight Surprise", devra se qualifier pour les bris d'allure (deux bris d'allure consécutifs sur une piste rapide).

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Enquête

Le #2, "Somewherentuscany", (S. Hudon), a fait un bris d'allure avant le départ et était à l'extérieur du poteau de remboursements, ce qui a imposé le remboursement du pari mutuel.

On a opéré un remboursement de \$ 3116.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler. Le #2, “Woo Shark”, a été inscrit sur la liste des juges pour les tests de Coggins.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 7

“Burlesque Seelster”, pour \$ 8750, par le propriétaire-entraîneur Sheldon Rose.